

Chômeurs, précaires, salariés...

LA SOLIDARITÉ NE SE DIVISE PAS

BATTONS NOUS ENSEMBLE POUR NOS DROITS COMMUNS

Cà fait plus de 30 ans que patronat, « décideurs » et financiers, en harmonie avec les politiques « publiques » d'Emploi des gouvernements successifs, ont entrepris de casser les outils de solidarité et de résistance collective des salariés sur les lieux de travail et dans toute la Société.

« Ils n'en mouraient pas tous, mais tous étaient frappés »

Jean de La Fontaine

Aujourd'hui le Droit à l'Emploi, pourtant inscrit dans la Constitution, est bafoué.

On peut être :

- **privé d'emploi** : licencié, jeune (souvent « issu de l'immigration », habitant une « zone urbaine sensible »)
- **contraint(e) « d'accepter » un boulot précaire** non conforme à sa qualification sous peine d'être radié(e) et perdre son allocation chômage
- **enfermé(e) dans les processus « d'insertion »** qui font tourner en rond dans les boulots précaires
- **contraint(e) à « accepter » l'intérim et / ou le CDD** avec des droits inférieurs à ceux des salariés en poste : viré tout de suite, sans compensation, en cas de réduction d'activité...
- **contraint(e) à « accepter » un temps partiel non choisi** dont le salaire ne permet pas de vivre et attache le salarié précaire au patron qui peut lui « accorder » une rallonge vitale au delà des 20h de son contrat

Aujourd'hui une bonne partie des outils de solidarité entre salariés ont été brisés :

- **plusieurs statuts** cohabitent fréquemment dans la même boîte
- nombre de **Conventions Collectives** ont été démantelées ou ne sont plus appliquées
- **le Droit du Travail** a été relooké (« trop compliqué », on connaît la chanson)

Et force est de reconnaître que la crainte du chômage et de la précarité deviennent les principales méthodes de gestion des entreprises et des administrations. On parle de « gestion par la peur ».

Même chose pour la Protection Sociale solidaire :

Celles et ceux qui sont actuellement réduits au chômage partiel revendiquent à juste titre le maintien intégral de leur salaire. L'idée n'est pas nouvelle : elle est à la base des principes de la Sécurité Sociale : on n'est pas responsable de la perte de son emploi, qu'on soit malade ou licencié. Pourtant actuellement, seuls 40% des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi sont indemnisés par l'UNEDIC. Les autres sont en « fin de droits » (l'ASS), au RMI (bientôt le RSA) ...ou à rien du tout (les jeunes de moins de 25 ans qui galèrent au mieux de petits boulots en petits boulots).

C'est pourquoi nous revendiquons **la garantie d'un revenu permettant de vivre et de droits sociaux solidaires tout au long de notre vie**. C'est ce que proclamait en 1945 le Programme National de la Résistance, et qui a commencé à être appliqué. Et qu'on ne nous dise pas que c'est utopique, que nous ne sommes pas assez riches pour ça : notre pays produit actuellement bien plus de richesses que la France ruinée par la guerre de 1945. **C'est d'abord un choix politique, un choix de société !**

Des Services Publics « marchandisés » et transformés progressivement en outils de contrôle social :

Qui peut aujourd'hui prétendre que le rôle des Services Publics est toujours d'assurer à tous les usagers la réponse à un droit fondamental : santé, logement, éducation, transport, emploi, énergie... ?

EDF est désormais une transnationale, régie d'abord par les règles de concurrence de marché et de recherche de profit, qui pratique annuellement dans le pays plusieurs milliers de coupures de courant, visant particulièrement les plus démunis qui ne peuvent s'acquitter de leur facture.

Et en ce qui concerne PÔLE EMPLOI, son rôle essentiel est désormais d'appliquer sur le terrain de l'emploi et de l'indemnisation du chômage les conséquences des choix économiques du MEDEF et de l'accompagnement de la « politique publique de l'emploi » des gouvernements. Il est aussi de façon de plus en plus affirmée de contraindre les demandeurs d'emploi à « accepter » des règles édictées contre eux (l'offre « raisonnable » d'emploi, ainsi que les « nouveaux droits et devoirs » du demandeur d'emploi).

Toutes et tous, nous n'avons pas à faire les frais de la faillite du système capitaliste qui engendre misère, licenciements et déstructuration sociale. Nous appelons toutes celles et tous ceux qui ne se résignent pas et qui se battent pour des droits qui sont en définitive les mêmes, à renforcer leur union, et toutes les organisations du monde du travail à s'unir. Il est temps que les 4 millions de Chômeurs et les millions de Travailleurs Précaires soient vus et entendus ! Il est temps que s'unissent chômeurs, précaires et salariés victimes de la même organisation sociale.



ENSEMBLE, POUR :

- **Le droit à un emploi de qualité pour toutes et tous** : Nul ne doit être privé d'emploi et de revenu
- **Un statut de vie sociale et professionnelle assurant la continuité des droits sociaux** tout au long de la vie
- **Des services publics au service et sous le contrôle des citoyens et des plus démunis**
- **Faire cesser la discrimination sous toutes ses formes (raciste, sexiste...)** dans l'accès à tous les droits

Rassemblons-nous chaque fin de mois, la veille de la publication des faux* chiffres du chômage.

**RENDEZ-VOUS DEVANT LE POLE EMPLOI – OPERA (LYON 2^e),
LE LUNDI 29 JUIN A 9 HEURES**

* Le ministère de l'emploi ne prend pas en compte dans ses chiffres, toutes les catégories de chômeurs.

Agir ensemble contre le Chômage : AC !

13 rue Paul Lafargue 69100 VILLEURBANNE (métro gratte-ciel) –
 Permanences : mercredis de 16h30 à 19h30
 04 78 84 38 51 acrhone@no-log.org - www.acrhone.lautre.net – www.ac.eu.org



Syndicat CGT des Privés d'Emploi et Précaires

Union Locale CGT 1-2-4^e arr. :
 31 rue Quivogne - 69002 LYON
 Permanences : les jeudis de 14h à 17h30
 06 30 01 91 79 pepsy.cgt69@wanadoo.fr ; site: www.cgtpep69.com



Collectif Vaudais des Privés d'Emploi et Précaires

9 Place Guy Môquet (Mas du Taureau) - 69120 Vaulx en Velin
 Permanences :
 au local samedi de 9h30 à 12h; le lundi devant l'ANPE et jeudi devant l'ASSEDIC de VAULX en VELIN de 9h30 à 11h30; & les mêmes jours alternativement devant l' ANPE et l' ASSEDIC à MEYZIEU ;
 04 37 45 09 93 – mail : collvau@free.fr

